

# Se déplacer avec simplicité



Afin de maintenir  
le lien social et l'autonomie,  
le CCAS vous propose  
un service de transport adapté.

Le transport est assuré de votre domicile au lieu de votre choix sur tout le territoire de la commune.

Vous pouvez l'utiliser pour vos rendez-vous médicaux, vos courses dans le centre-ville ou au supermarché et vos activités associatives.

## POUR QUI ?

Pour les personnes âgées de 66 ans et plus ou titulaires de la carte mobilité inclusion (invalidité, priorité pour personnes handicapées).

## QUAND ?

- Mardi et jeudi de 14h à 17h30 (hors centre commercial Carrefour)
- Mercredi de 8h30 à 12h (Centre commercial Carrefour uniquement)



## COMMENT ÇA MARCHE ?

Je m'inscris auprès du CCAS avec un justificatif de domicile, un justificatif d'identité et (le cas échéant) un justificatif de mobilité réduite.

Je réserve auprès du CCAS, jusqu'à la veille pour le lendemain (exemple pour le mercredi, réservation le mardi matin au plus tard).

Je paie à réception de la facture auprès du Trésor Public.

## TARIFS ?

- Aller / retour 3€
- Trajet simple 1,50€

CCAS  
4 rue de la Mairie  
34430 Saint-Jean-de-Védas  
04 67 07 83 04